CICR

Genève / Jérusalem (CICR) – Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), **Peter Maurer**, est d'avis qu'un **dialogue plus approfondi** s'impose **avec Israël** si l'on veut **améliorer les conditions d'existence des Palestiniens**, qui subissent les effets de plusieurs décennies d'occupation.

S'exprimant au terme d'un voyage de quatre jours en Israël et dans les territoires occupés, son premier dans la région depuis qu'il a pris ses fonctions il y a une année, M. Maurer a déclaré qu'il était important de trouver un nouvel équilibre entre impératifs sécuritaires et préoccupations humanitaires.

« Il est dès lors essentiel de se demander ce qu'il y a lieu de faire pour restaurer et améliorer les conditions de vie des Palestiniens », a déclaré le président du CICR. Pendant son voyage, M. Maurer s'est rendu à Gaza et il a rencontré des familles de personnes détenues dans des prisons israéliennes. Il a aussi pu se rendu compte à quel point la barrière de Cisjordanie isole les villages palestiniens.

En outre, M. Maurer s'est entretenu avec des hauts responsables politiques, dont le président israélien Simon Peres, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le premier ministre palestinien Rami Hamdallah et le premier ministre de Gaza Ismail Haniyeh.

« Les échanges ont été fructueux et se sont déroulés dans un climat de franchise mutuelle », a indiqué M. Maurer, précisant toutefois qu'après 46 ans d'occupation israélienne, il était temps d'approfondir les discussions avec le gouvernement d'Israël sur l'impact préjudiciable de certaines politiques d'occupation.

« Il est absolument indispensable que le CICR puisse avoir un véritable dialogue à tous les

niveaux, a ajouté M. Maurer. Ce n'est qu'alors que les préoccupations sécuritaires légitimes pourront réellement être mises en balance avec l'impact profond de l'occupation sur la communauté palestinienne. »

« Le CICR reste préoccupé par les conséquences humanitaires que certaines décisions israéliennes ont pour la population palestinienne et qui sont incompatibles avec les obligations d'Israël au titre du droit international humanitaire. Je pense en particulier au tracé de la barrière de Cisjordanie et à l'implantation de colonies de peuplement, notamment à Jérusalem-Est », a-t-il encore précisé.

« Nous sommes convaincus qu'un respect accru du droit international humanitaire contribuerait grandement à réduire les souffrances humaines endurées de part et d'autre. Cela serait dans l'intérêt tant des Palestiniens que des Israéliens, et permettrait d'ouvrir la voie à une résolution pacifique du conflit qui les oppose », a conclu M. Maurer.